



# Programme de formation

## Habilitation électrique selon NF C18-510

### Niveau : B0-BF-H0V-HF - Initiale

INTRA  
DCF2024



#### OBJECTIFS

Le stagiaire sera capable d'exécuter et/ou de diriger des travaux non électriques dans l'environnement des réseaux électriques aériens et souterrains en dehors des locaux électriques sous réserve d'être titulaire de l'AIPR.



#### PUBLIC

Exécutant de travaux publics

#### PREREQUIS

Âgé de 18 minimum

Parler et comprendre le français

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.



#### MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance entre apport théorique par la découverte ou exposé et mise en situation fictives et réelles.

**100% présentiel**



#### MOYENS TECHNIQUES

Matériel apporté par le formateur :  
Ordinateur, vidéoprojecteur, échantillons didactiques, maquettes didactiques.

Matériel apporté par l'apprenant :  
Stylo, masque COVID



#### EVALUATION

Évaluation formative durant la formation, exercices d'analyse de risque, QCM d'évaluation et mises en situation pratique fictives et réelles.



#### DOCUMENTS REMIS

- Un livret de formation.
- Un certificat de réalisation de formation,
- Une attestation de fin de formation,
- Une proposition de titre d'habilitation sous réserve de réussite.



#### INFORMATIONS

##### DUREE

1 jour soit 7 heures

##### DATES & HORAIRE & LIEUX

A convenir

Lieux : dans vos locaux

##### TARIF

600€ HT - 720€ TTC

Hors frais annexe

**Repas non pris en charge**

##### EFFECTIF

Min : 1

Max : 12

##### ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement pour échanger si besoin avec notre formateur.



#### CONTACT

[corderetformation@gmail.com](mailto:corderetformation@gmail.com)

Téléphone : 06.14.68.50.15



#### INFORMATIONS

##### FORMATEUR

David CORDERET, vérificateur d'installations électriques devenu formateur. Indépendant depuis 2011 pour animer des formations de la prévention des risques professionnels.

# Programme de formation

## Habilitation électrique selon NF C18-510

### Niveau : B0-BF-H0V-HF - Initiale

INTRA  
DCF2024



## PROGRAMME

### Jour 1

Modalité : présentiel

Durée : 7 h

#### 1/ Analyser l'environnement électrique du domaine public - 3h

- ☒ Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- ☒ Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- ☒ Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION
  - ☒ Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION
- ☒ Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
  - ☒ Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT

#### 2/ Analyser l'environnement électrique du domaine public - 2h

- ☒ Décrire le principe d'une HABILITATION
- ☒ Donner la définition des symboles d'HABILITATION B0-H0V-BF-HF
  - ☒ Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION
- ☒ Lister les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL
- ☒ Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
  - ☒ Reconnaître la ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés
- ☒ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT alimenté par un groupe électrogène
  - ☒ S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils

#### 3/ Appliquer la règle des « 4A » - 0,5 h

- ☒ Connaître la procédure lors d'un endommagement de réseau électrique
  - ☒ Appliquer la règle des « 4A »

#### 4/ Définir les opérations dans l'environnement – 0,5 h

- ☒ Nommer les acteurs concernés par les TRAVAUX non électriques
- ☒ Nommer les limites des HABILITATIONS : indices 0 et F
  - ☒ (Autorisations et interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.)
    - ☒ Repérer la ZONE DE TRAVAIL qui lui a été définie
    - ☒ Appliquer les prescriptions d'identification des lignes aériennes et enterrées
    - ☒ Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux habilitations visées

#### 5/ évaluations finales - 1h

- ☒ Épreuve théorique : évaluation des savoirs par QCM en temps contrôlé suivi de la correction
- ☒ Épreuve pratique : mise en situations réelles et/ou fictives.
- ☒ Savoir (apport de connaissance théorique)
  - ☒ Savoir-faire (exercice de mise en situation)